



CCFD

TERRE  
SOLIDAIRE



# CHARTRE ÉTHIQUE

DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE

Adoptée le 21/01/2021



Comité Catholique contre la Faim et  
pour le Développement – Terre Solidaire

# NOS VALEURS FONDAMENTALES

L'association CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement-Terre Solidaire) a pour but de :

- **Agir**, partout dans le monde, en particulier en faveur des plus vulnérables, sur toutes les causes de la faim, des pauvretés et des inégalités en s'inscrivant dans une perspective de solidarité internationale pour le respect des droits humains et des peuples.
- **Œuvrer** au rapprochement de la société civile d'ici et là-bas pour un monde plus juste et solidaire, en se plaçant dans une dynamique de transformation sociale et dans une logique de respect des peuples et de leurs cultures.
- **Participer** à la construction du bien commun en articulant justice sociale et préservation de la planète.

**Le CCFD-Terre Solidaire a défini ses valeurs fondamentales dans son projet associatif :**

« Nous nous nourrissons des valeurs universelles communes à celles et ceux qui ont « foi en la dignité et la valeur de la personne humaine ». Le CCFD-Terre Solidaire est donc ouvert à toutes et tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Nous trouvons notre source dans l'Évangile. Nous approfondissons notre réflexion en prenant appui sur la pensée sociale de l'Église qui promeut le respect de la création et la dignité des hommes et des peuples, en particulier des plus vulnérables. Nous croyons en un monde de justice et de paix et pensons que toute paix durable passe par la justice sociale, économique et environnementale.

Nous affirmons la responsabilité collective des sociétés humaines dans la préservation de la planète, notre maison commune.

Le principe de subsidiarité sous-tend la manière dont nous agissons au CCFD-Terre Solidaire. Nous encourageons l'action là où elle est la plus utile, au plus proche des populations concernées et soutenons les acteurs locaux, sans jamais nous substituer à eux. Nous proposons et soutenons des solutions politiques et de terrain, portées par des organisations et collectifs citoyens du monde entier, ici en France et là-bas dans le reste du monde.

Nous faisons ainsi l'expérience que les hommes et les femmes sont capables de prendre leur destin en main et de construire les solutions adaptées aux réalités auxquelles ils sont confrontés. »

## NOS PRINCIPES ÉTHIQUES

### Engagement efficace et durable

En cohérence avec sa mission sociale, le CCFD-Terre Solidaire s'engage, en France comme dans les pays du Sud et l'Est, dans des actions qui ont un impact de transformation sociale. L'accompagnement du CCFD-Terre Solidaire, et son soutien aux projets d'organisations locales de la société civile, s'inscrivent dans la durée.

## Respect de l'autonomie des partenaires

Le CCFD-Terre Solidaire fait le choix de nouer des alliances avec des organisations locales – les partenaires – pour les appuyer dans leurs objectifs de transformation sociale, via la réalisation de leurs propres projets. Le partenariat œuvre à rendre acteurs les partenaires et ainsi à leur laisser le choix des voies d'action les plus pertinentes. La relation de partenariat est basée sur la confiance et le respect mutuel. Elle veille à respecter la souveraineté du partenaire dans l'action.

## Indépendance et impartialité

Le fonctionnement du CCFD-Terre Solidaire repose sur des règles de gouvernance exigeantes, garantes de son indépendance et de son impartialité. Son action est détachée de tout intérêt particulier et s'adresse à des organisations ou associations, catholiques ou non, confessionnelles ou non.

## Transparence et redevabilité

Le CCFD-Terre Solidaire est attaché aux relations de confiance qu'il développe et entretient avec ses donateurs et les bailleurs institutionnels qui soutiennent son action. Les rapports financiers annuellement audités sont accessibles sur le site de l'organisation. Le CCFD-Terre Solidaire dispose d'une cellule d'audit interne (CAI) composée d'auditeurs bénévoles et directement rattachée à la Déléguée générale. Cette cellule veille à ce que le dispositif de contrôle interne de premier niveau soit exercé efficacement. Enfin, le CCFD-Terre Solidaire adhère aux règles du « Comité de la Charte du Don en confiance ». Le CCFD-Terre Solidaire a le label « don en confiance ».

# MISE EN APPLICATION DE LA PRÉSENTE CHARTRE ÉTHIQUE : CODE DE CONDUITE

La prise en compte et l'application de ces principes est décrite dans le code de conduite du CCFD-Terre Solidaire. La Charte Ethique et son code de conduite s'applique ainsi à l'ensemble des salariés, des bénévoles, des adhérents (en complément de la charte des bénévoles, associée à l'adhésion), des volontaires, des stagiaires du CCFD-Terre Solidaire, des membres de ses instances. Il s'impose également aux intervenants extérieurs travaillant avec le CCFD-Terre Solidaire.

En travaillant avec le CCFD-Terre Solidaire, l'ensemble de ces parties prenantes s'engage à être en accord avec la Charte Ethique et le code de conduite. Dans le cadre de leur collaboration/intervention, sous contrat ou convention avec le CCFD-Terre Solidaire, ces personnes et entités s'engagent à respecter les règles de conduite qui suivent.